VIE LOCALE

Information ENEDIS : dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

Créé le : 24/11/2022

En dernier recours, une solution appelée "délestage" permet de réaliser **des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maitrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par ENEDIS (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

Etre alerté sur www.monecowatt.fr

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à **l'alerte "vigilance coupure"** et participer aux actionx de sobriété à travers des éco-gestes.